

Lambersart N°45 info

8-9

Autopartage : un dispositif d'avenir... avec vous !

11

"Lambersart demain" : un temps fort par et pour les Lambersartois

13

Musique : un orchestre à la garderie Loti-Mozart



*Coup de jeune
pour les tours du
Pacot-Vandracq*



😊 **Marché des chefs** : les chefs ont fait leur festival de cuisine sur les berges. Notez les prochains rendez-vous : dimanche 21 février et cerise sur le gâteau les 14 et 28



🟢 **Tu tires ou tu pointes ?** Un tout nouveau terrain de pétanque a été réalisé le long des berges. Une seule recommandation : ne visez pas les péniches !



😊 **Boules de neige** : il a neigé sur Lambersart et les enfants des écoles ne se sont pas fait prier pour jouer à la bataille de boules de neige.



😊 **Colysée** : le froid s'est installé sur Lambersart, on croirait voir un ours



Prochains marchés

Dimanches
21 février,
14 et 28 mars
de 9h à 14h

mars prochains...Miam miam.



polaire sur la banquise.

Ouverture

Et si on changeait de monde ?

Quel avenir pour la voiture dans nos vies, dans la ville en général et à Lambersart en particulier ? Dans un long article, nous revenons sur l'implantation de Citiz, ce système d'autopartage installé à Lambersart déjà depuis de nombreuses années, mais aussi sur la volonté de la Ville d'impliquer l'institution, en proposant en prêt un véhicule mairie. Surtout, la Ville souhaite pousser les Lambersartois à partager la ou les voitures qu'ils utilisent peu. Pas bête : c'est vrai qu'aujourd'hui on se prête déjà pas mal de choses, les sites de prêt en tout genre pullulent sur le net. Et quand on ne prête pas, on donne, on échange, ou on recycle. On croirait revenir dans les années 80 et pourtant non, c'est bien d'avenir dont on parle Mac Fly.

Une voiture en prêt, c'est quinze voitures en moins en stationnement. Bon, si c'est une De Lorean DMC-12, ça prend un peu plus de place qu'une voiture, c'est vrai. Bien sûr, au début, on se demande « Mais que sont-ils encore en train de nous inventer là ? », mais en réfléchissant, on se dit que ce n'est vraiment pas bête puisque 7 millions de voitures roulent moins de trois fois par semaine, ce qui représente quand même un quart du parc automobile français, et qu'une voiture n'est utilisée que 8% de son temps de vie. Le reste du temps, elle erre dans la rue ou dans un garage.

Imaginons nos rues sans voitures stationnées à la journée, à la semaine, au mois, à l'année... Que de places gagnées, avec un peu d'imagination on apercevrait presque de nouvelles pistes cyclables. Qui sait, c'est peut-être ça l'avenir, les rues où l'on trouverait des voitures seraient l'exception. On a bien le droit de rêver, regardez les grandes tours du Pacot, elles vont faire leur mue ! Elles seront entièrement rénovées, mieux, elles vont être personnifiées, elles ne seront plus jumelles mais uniques dans leur allure. Plus belles, plus confortables pour leurs occupants, elles incarneront le futur d'un quartier entièrement rénové et pour le coup, c'est un futur sans retour !

La rédaction



Transition
écologique



Lien social



Démocratie
participative



Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page :** Service communication /
Rédaction : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos :** Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez /
Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion
gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de Ville 03 20 08 44 44 /
Contact rédaction : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



Pratique & utile



😊 Le pont Léo-Lagrange bientôt en travaux

Au bout de l'avenue de l'Hippodrome, le pont Léo-Lagrange, situé entre l'avenue du Colysée et l'avenue Marx-Dormoy à Lille, va faire l'objet de travaux à partir du 8 mars : il s'agit de réhabiliter la structure du pont et de refaire la chaussée tout en créant une véritable piste cyclable dans chaque sens. Ce chantier important d'une durée d'environ 9 mois, entrepris par la MEL, entraînera des restrictions de circulation. La circulation sera préservée sur le pont uniquement dans le sens Lambersart vers Lille. Dans l'autre sens, depuis Lille, une déviation sera installée : à partir du carrefour à feux tricolores Vauban, il faudra emprunter le boulevard de la Lorraine et rejoindre l'avenue de Dunkerque, et enfin reprendre l'avenue du Colysée ou l'avenue Sainte-Cécile pour rejoindre l'avenue de l'Hippodrome.

🌱 Défi famille Zéro déchet : participez à la 3^e édition !



Vous avez envie d'agir sur vos habitudes de consommation et de réduire vos déchets, mais vous ne savez pas par où commencer ? Ou vous souhaitez approfondir vos connaissances ? La ville de Lambersart met en place sa 3^e édition du Défi famille

Zéro déchet, dont l'objectif est d'apprendre à réduire sa production de déchets au quotidien. Pour cela, de mars à novembre 2021, les participants inscrits bénéficieront d'ateliers pratiques et de temps d'échanges avec des professionnels du zéro déchet. Depuis 2019, 267 familles lambersartoises se sont lancées dans ce défi. Rejoignez-les ! Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur le site internet de la Ville et sont ouvertes jusqu'au 8 mars 2021. Le déroulement de ce Défi famille se fera bien entendu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au regard de l'évolution des consignes gouvernementales.

Pour toute demande d'information : zerodechet@ville-lambersart.fr.



😊 Promenades architecturales de printemps

Comme à chaque printemps, les promenades architecturales sont de retour, dans le respect des gestes barrières et avec un nombre de places limité en raison de la crise sanitaire. Découvrez ou redécouvrez Lambersart à travers des promenades guidées de 2h. Samedi 20 mars à 15h : promenade du Bourg (avec visite de l'église Saint-Calixte) à pied ; dimanche 21 mars à 10h : promenade "Avenue de l'amiral-Courbet et place

du Docteur-Martin" ; dimanche 21 mars à 15h : promenade "du Canon d'Or". Nouveauté cette année avec des promenades créées pour le Printemps de l'Art déco en Hauts-de-France : première promenade dimanche 28 mars à 10h et 15h, dans le quartier de Canteleu.

Tarif : 3€. Information et réservation de préférence par courriel : patrimoine@ville-lambersart.fr ou au 03 20 08 44 44, poste 546. Paiement sur place.

😊 Mars bleu : pensez au dépistage du cancer colorectal !



Chaque année, la Ligue contre le cancer organise l'opération Mars bleu, pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal, l'un des plus fréquents. Depuis plusieurs années, le CCAS

de Lambersart est partenaire de cette opération, également promue par l'ADPS (Association de Prévoyance Santé), et propose de participer à une "marche bleue" en mars au départ du Colysée. En raison de la crise sanitaire, cet événement ne peut avoir lieu mais la Ville continue à soutenir cette opération dans sa communication. En effet, le cancer colorectal, qui touche plus particulièrement les plus de 50 ans, se guérit facilement s'il est détecté tôt et son dépistage est simple, rapide et remboursé. Alors pensez-y !

😊 Hop'n Work, aussi pour télétravailler

Situé 247 rue du Bourg, créé avec le soutien de la ville de Lambersart et géré par une association, l'espace de coworking Hop'n Work a rouvert ses portes le 11 janvier. En cette période de crise sanitaire, Hop'n Work est ouvert à tous les télétravailleurs qui souhaitent disposer d'un espace tranquille, accueillant et bien équipé, proche de chez eux. On y trouve des bureaux et fauteuils confortables, le wifi haut débit, une imprimante couleur, et bien sûr du café ! Des forfaits mensuels et annuels sont proposés. Autoentrepreneurs et chefs d'entreprise, pensez-y ! À noter : des créneaux gratuits sont réservés aux étudiants.

Ouvert de 8h à 17h30. Tél : 03 28 06 38 56.
Courriel : contact@hopnwork.fr
Site : www.hopnwork.fr. Facebook HOPN WORK.



😊 Un nouveau Lidl en fin d'année

Fermé depuis janvier, le magasin Lidl de la rue Auguste-Bonte a été démolé. La firme procède en effet à une reconstruction sur site. Plusieurs nouveautés sont au programme. Le bâtiment sera situé en front à rue. La surface va doubler, passant de 770 m² à 1420 m². Plus vaste, le supermarché se veut aussi plus moderne, lumineux et confortable. Surtout, la surface de vente sera située au premier étage, le rez-de-chaussée étant réservé à du stationnement couvert. Il y aura aussi du stationnement extérieur, soit au total 100 places. Pendant les travaux, les îlots face au supermarché seront supprimés et des passages piétons provisoires seront créés. La réouverture est prévue en fin d'année.

Don du sang

Vendredi 5 mars, venez donner votre sang à la salle Malraux de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/> Pour savoir si vous pouvez donner, vous pouvez consulter ce lien : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.



Vacances de février : horaires de la mairie

Pendant les vacances, les horaires de la mairie sont modifiés. Elle sera ouverte au public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Benne à végétaux

La benne à végétaux, rue du maréchal-Juin, vous accueille à partir du mercredi 3 mars pour le dépôt de vos déchets verts, les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h. Présenter un justificatif de domicile sur Lambersart et une pièce d'identité.



Travaux rue de Verlinghem

Des travaux ont lieu sur le réseau électrique rue de Verlinghem depuis le 11 février et jusque fin mars. La circulation des véhicules est susceptible d'être restreinte pendant cette période au moyen de feux tricolores, dans la partie comprise entre la rue Ferdinand-de-Lesseps et l'allée de la Douve.



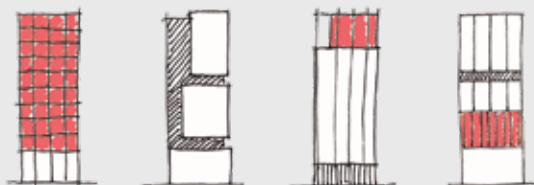
Hakim Hafid,

**pilote social chez Interfaces,
association déléguée par le bailleur Vilogia**

« Accompagner les locataires »

Quel est votre rôle dans la rénovation des tours du Pacot-Vandracq ?

Comme mes collègues, en tant que pilote social, je m'occupe de la partie sociale des travaux, de la liaison entre les locataires, les entreprises et le bailleur Vilogia. En premier lieu, c'est obligatoire d'avoir l'accord d'une majorité des locataires pour réaliser les travaux. D'ordinaire, ça commence par une réunion publique. Mais cette fois, en raison du Covid, nous avons travaillé uniquement au porte-à-porte, depuis novembre. Nous présentons les travaux et nous essayons de faire adhérer le locataire au projet. Notre rôle est également de faire remonter les cas particuliers : un lit d'hôpital, des personnes âgées isolées, une précarité...



Quel est le ressenti des locataires ?

Une grande majorité de locataires sont d'accord. Les inquiétudes principales concernaient la possibilité qu'on abîme les aménagements qu'ils avaient faits eux-mêmes, car ils sont là depuis de nombreuses années, la peur du bruit pour ceux qui travaillent la nuit, et aussi l'augmentation du loyer. Là-dessus, on a expliqué que cette augmentation serait à peu près compensée par la diminution des charges, notamment grâce à la réfection de l'isolation, et aussi parfois par l'augmentation de l'APL. Au final, il y a eu peu de demandes de déménagement hors du quartier.

Quel sera votre rôle quand les travaux seront commencés ?

Nous allons accompagner les locataires tout au long du chantier. Quand ce sera le tour de leur appartement, nous allons leur détailler chaque type de travaux. Nous passerons aussi pendant les travaux et après. Et s'il y a une doléance, on fera intervenir l'entreprise chez eux. Pour les travaux en extérieur, il y aura une communication plus générale, et on prévoiera les locataires concernés par une suppression de balcon, ou tout autre intervention importante. Enfin, Interfaces disposera d'un bureau dans le quartier pour accueillir les locataires.



Mésanges

Un coup de jeune pour les tours

Après une large concertation des locataires, les quatre tours du Pacot-Vandracq, propriété du bailleur Vilogia, vont être rénovées, à l'intérieur comme à l'extérieur, de ce printemps 2021 jusqu'à l'été 2023.

Elles se voient de loin, de la rocade et des villes avoisinantes notamment : ce sont les quatre tours du Pacot-Vandracq et leurs 15 étages, identifiant Lambersart tout autant que l'avenue de l'Hippodrome et ses villas ou les berges de la Deûle et son Colysée. Si le programme de rénovation urbaine, démarré en 2007, a concerné les équipements publics, les voiries, de nombreuses résidences, avec des démolitions, reconstructions et rénovations, et totalement changé l'image du quartier, ces tours emblématiques, qui regroupent pas moins de 244 logements locatifs, n'avaient pas encore été réhabilitées. Le projet du bailleur Vilogia, élaboré en partenariat avec la ville, a pour objectifs d'améliorer le confort de ces logements vieillissants, la sécurité des bâtiments, et l'isolation thermique, tout en diminuant les consommations de chauffage.

Isolation et modernisation

Concernant les bâtiments eux-mêmes, on procédera notamment à l'isolation des murs par l'extérieur, l'isolation de la dalle en sous-sol, la réfection de l'isolation et de l'étanchéité du dernier étage, le remplacement de toutes les menuiseries extérieures des logements avec des volets roulants au rez-de-chaussée, le remplacement des garde-corps des loggias, la démolition des balcons des étages 10 à 15. La transformation des halls d'entrée sera particulièrement importante également : plus vastes, complètement vitrés, ils occuperont la hauteur du rez-de-chaussée et du premier



du Pacot-Vandracq

étage, occasionnant des réductions de surface sur les appartements du premier étage mais créant une image plus résidentielle. Dans les parties communes, les sous-sols seront dératés, curés, et fermés, les réseaux de chauffage seront modernisés, les portes métalliques changées, tout comme l'éclairage, les sols, murs et plafonds renouvés. Un local d'entretien sera créé. Au rez-de-chaussée seront aussi aménagés des logements pour personnes à mobilité réduite, dix au total.

Dans les logements, il est prévu de remplacer les portes palières, certains équipements sanitaires, de repeindre la cuisine, la salle de bains et les toilettes, en y rénover aussi les sols, de refaire la VMC, de mettre aux normes l'installation électrique et remplacer l'interphone. Enfin, à l'extérieur, on créera un abri vélo par entrée et des bornes d'apport volontaire pour les déchets, comme pour les autres résidences du quartier. Pour mener à bien ce programme, qui s'échelonne de ce printemps 2021 à l'été 2023, Vilogia a fait appel à un groupement pour la conception et la réalisation, avec un bureau d'études,

Nortec Ingénierie, deux cabinets d'architectes, Atelier 204 Architectes et NVW Architectes, une entreprise coordinatrice et un pilote social. En effet, une seule entreprise a été mandatée, Isore, qui s'est ensuite entourée de tous les professionnels nécessaires. Cela permet de bénéficier d'un chantier mieux coordonné, plus

économique et plus court. On retiendra aussi la réservation d'heures de travaux pour des habitants du quartier en insertion professionnelle. Quant au pilote social Interfaces, il gère depuis novembre la concertation avec les locataires, obligatoire, et sera l'unique interlocuteur des locataires pendant les travaux.

À chaque tour son allure

La volonté du bailleur est de différencier chacune des tours par le traitement architectural des façades tout en proposant une image moins massive. Une cohérence globale est conservée grâce à l'utilisation des mêmes matériaux sobres et durables : céramique blanche, bardage métallique inox et bardage métallique de couleur champagne. 🐦 **Tour Mésanges**, rue Chénier, la façade est rythmée par un quadrillage blanc sur un fond champagne. 🐦 **Tour Fauvettes**,

est prévue une dominante de céramique blanche entrecoupée d'étages en bardage métallique inox. À noter ici : l'entrée sera tournée vers la rue Chateaubriand et non plus vers le parc Borloo. 🐦 **Tour Roitelets**, l'extérieur est à dominante de céramique blanche marquée par de grandes lignes verticales. Les deux derniers étages ressortent grâce au bardage champagne et leur retrait allège la tour. 🐦 **Tour Cigognes**, vers le Saut du Loup, le bâtiment est rythmé par des tranches horizontales, alternant céramique blanche et bardage métallique champagne.

L'auto du futur : Partager votre voiture

Claire Lambert,
directrice de Citiz Lille

« La station
de Lomme-Lambersart
remporte un vif succès »



Combien y-a-t-il d'usagers à
Lambersart et dans la métropole lilloise ?

Sur toute la métropole, nous comptons
3 600 usagers sur 12 communes où sont
présents nos véhicules. À Lambersart,
nous avons 160 utilisateurs
pour 6 voitures, ce qui fait un ratio
d'une voiture pour 27 Lambersartois.
À noter que 70% des utilisateurs n'ont
pas de voiture, les 30% restants l'utilisent
comme deuxième ou troisième voiture.

À Lambersart, il y a deux stations.
Ont-elles trouvé leur public ?

Canon d'Or tout comme
Lomme-Lambersart fonctionnent
très bien. Celle de Canteleu remporte
d'ailleurs un vif succès, parce qu'elle est
très bien placée, proche du métro
et d'une station V'ille. De plus,
les habitations du quartier n'ont pas de
garage, il n'est pas simple de trouver une
place pour stationner et le quartier
est proche du centre de Lille.

Une deuxième station dans le quartier
Canteleu sera créée au printemps prochain.
Puis nous allons tester dans le quartier
du Bourg le prêt d'un véhicule mairie
et lancer avec la Ville un appel
à participation aux habitants
à partager leur voiture.

Quels types de véhicules sont partagés ?

Nous sommes dans une démarche
de développement durable, à ce titre,
les voitures partagées doivent avoir une
faible émission de CO2. S'il n'y
a pas de SUV dans le parc automobile,
nous avons des 7 places, des utilitaires
et des citadines, car on peut emprunter
une voiture pour une heure, une journée
ou partir en vacances une ou trois semaines.

**Deux stations Citiz, bientôt quatre si on ajoute un projet innovant
invitant les Lambersartois à autopartager... Lambersart est en
pleine transition écologique.**

« 2020, année la plus chaude jamais
enregistrée, nous rappelle que c'est
maintenant qu'il faut changer notre
mode de vie » : Antoine Pierrot, adjoint
à la transition écologique, ne fait pas
semblant. On peut même souligner
qu'il croit dur comme fer au système
de l'autopartage « qui nous fait changer
notre regard sur la façon de se déplacer »
et plus largement sur notre compor-
tement de consommateur.

Si le système Citiz est déjà bien
implanté à Lambersart, avec deux
stations, **la Ville de Lambersart
souhaite maintenant aller plus loin.**

« Il ne faut pas qu'il y ait plus de cinq
minutes de marche entre votre habitation
et la voiture que vous empruntez », analyse
l' élu. Partant de ce constat, **la Ville
a insisté pour que Citiz crée une nouvelle
station et donc deux véhicules
supplémentaires à Canteleu,**
« sûrement du côté du square Southborough
pour fin mars » annonce Antoine Pierrot.
De plus, **la Ville a décidé de proposer
en prêt un véhicule mairie rue de la
Carnoy,** à deux pas de l'hôtel de ville.
Cela ferait doubler le nombre de
stations Citiz, passant ainsi de 2 à 4.
« Quand on sait que statistiquement,
un véhicule en prêt équivaut à 15 voitures
stationnées en moins », le jeu en vaut
la chandelle. Autre constat éclairant :

« Celles et ceux qui pratiquent l'autopartage
vont de facto se déplacer davantage à
pied, à vélo ou en bus et se rendre compte
que, posséder une voiture n'est plus aussi
nécessaire que ce que l'on nous a vendu
pendant des décennies. » Et que faire
de sa voiture qui a moins d'utilité ?

**Question transition écologique,
la Ville compte aussi sur vous !**

Oui, vous qui lisez Lambersart Info,
vous qui suivez les aventures de
Lambersart sur les réseaux sociaux,
enfin, vous les Lambersartois. Qu'est
ce que la Ville attend de vous ? C'est
très simple, laissons l' élu s'expliquer :
« Les Lambersartois qui ont une voiture,
relativement récente et sous-utilisée,
pourront la partager, grâce à Citiz, avec
les habitants de leur quartier », expose
Antoine Pierrot. Ce système d'auto-
partage innovant entre particuliers
serait chapeauté par Citiz. « À part
l'essence quand il utilisera la voiture, le
propriétaire du véhicule n'aurait rien à
payer, ni assurance, ni révision, ni réparation
et de surcroît pourra percevoir 25%
des bénéfices des locations. »
C'est tentant, non ?

Si l'aventure de l'autopartage vous
intéresse, n'hésitez pas à contacter
la mairie.

Courriel : environnement@ville-lambersart.fr

Vincent, du Canon d'Or, en couple avec deux enfants

« Une liberté d'esprit »

« Nous n'avons pas de voiture.
Au début, j'ai voulu faire un test
de trois ou quatre mois. Puis, tout
compte fait, l'autopartage, c'est
un mode de fonctionnement qui
marche bien. Nous avons une liber-
té d'esprit, et il ne faut pas le nier,
il y a un gain économique, puisque
nous n'avons plus à penser au ga-
rage, à l'assurance, à l'éventualité
d'un vol ou encore à des répara-
tions. Nous nous rendons sur notre

lieu de travail à vélo et pour les courses,
j'utilise un vélo cargo. L'autopartage,
c'est essentiellement pour une balade
le week-end ou pour des achats impo-
sants du type jardinage. En général,
je l'utilise une fois par semaine. Je n'y
vois que des avantages puisqu'il ne
m'est arrivé qu'une seule fois en un an
de ne pas avoir de véhicule. À l'avenir,
s'il y a davantage d'usagers, il faudra
en revanche augmenter le parc de
véhicules. »



 **CITIZ**



Citiz, comment s'inscrire ?

Rien de plus simple, soit en agence au 28 rue de Tournai à Lille soit sur le site web de l'agence **lille.citiz.coop**. Munissez-vous de votre permis de conduire, une pièce d'identité, un justificatif de domicile et votre carte bancaire. Frais d'inscription 40€.

Ça prend cinq minutes !

Conseil Municipal

Le budget 2021 voté



Le conseil municipal du 28 janvier s'est déroulé salle Malraux et a pu être suivi par vidéo sur les réseaux sociaux par la population en raison du couvre-feu. Avant d'entamer l'ordre du jour, Nicolas Bouche, maire, a fait respecter une minute de silence en hommage à Félix Hennache, Lambersartois décédé à 98 ans, seul survivant d'une journée marquée par le décès de ses camarades sauveteurs, le 3 septembre 1944 (lire page 13).

Budget : les principaux éléments

La première délibération financière concernait le vote des taux d'imposition. Ceux-ci sont maintenus, les mêmes depuis 2017. Kacem Lemtiri, adjoint aux finances, a expliqué les raisons pour lesquelles la municipalité a écarté la possibilité d'une hausse de la taxe foncière. Concernant le budget en lui-même, il a rappelé les principes de la nouvelle équipe : « Une politique de rigueur, de gestion plus fine et de lancement de projets ». Le budget 2021 s'équilibre à 30,51 millions en fonctionnement et 3,89 millions en investissement. M. Lemtiri s'est attardé sur la nécessaire stabilisation des dépenses de personnel et le travail effectué sur la baisse des charges à caractère général et sur l'enveloppe destinée aux associations. En dépenses d'investissement, 34 % sont destinés au remboursement de l'emprunt, 63% à des projets. Il s'agit notamment de la pose de gradins salle Malraux, les travaux d'accessibilité des bâtiments, des réfections de classes, la réfection de la garderie Chaudoudoux, la rénovation d'un terrain synthétique, l'implantation de box à vélos, et la refonte du site internet. Deux autres projets seront entièrement financés par des certificats d'économies d'énergie d'entreprises : le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED, et des travaux d'isolation thermique. L'adjoint a enfin rappelé que la dette était d'environ 16 millions au 1^{er} janvier 2021.

Budget : le débat

Christophe Caudron, du groupe "Lambersart avec vous", a regretté le "catastrophisme" de la majorité. Il a rappelé les investissements "ambitieux" dans le passé : « En face des emprunts il y a de l'actif ». Il a dit son accord pour « serrer les dépenses de fonctionnement sauf pour les associations ». Son groupe aurait souhaité un emprunt d'un million d'euros, car « l'investissement des collectivités, c'est ce qui fait l'économie ».

Pierre-Yves Pira, du groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire", a regretté le choix « de ne pas activer le levier fiscal »

pour « compenser la baisse des recettes ». Il a également demandé « une réflexion sur le soutien aux associations en contrepartie d'un meilleur accès pour tous ». S'il a reconnu « les efforts pour gérer plus sagement les finances publiques », il a estimé que des secteurs « comme la petite enfance et la restauration scolaire » sont à revoir.

Nicolas Bouche, maire, a répondu aux questions. « Vous avez utilisé le terme "budget d'austérité", mais c'est un budget réaliste. Il apparaît comme austère car auparavant on vivait au-dessus de nos moyens », a assumé le premier magistrat, qui a aussi souligné la recherche de solutions « qui coûtent zéro euro et touchent à la transition écologique sur des sommes importantes ». Il a rappelé : « Nous souhaitons associer les habitants aux grandes orientations, et nous continuerons de tendre la main à l'opposition ».

Budget : des gradins salle Malraux

Le débat s'est engagé sur la pose de gradins salle Malraux, suite à des questions des groupes d'opposition, qui ont demandé notamment si cet investissement était une priorité et quelles conséquences cela aurait sur la salle. Fouad Laoutid, adjoint aux travaux et bâtiments publics, a expliqué que le choix a été fait de gradins fixes, pour des raisons techniques et de coût. Un ascenseur, budgétisé sur la ligne accessibilité, est également prévu. « Nous avons trouvé des alternatives pour les manifestations qui nécessitent des surfaces planes ». Chantal Cousin, adjointe à la culture, a expliqué la volonté de la municipalité « de lancer rapidement une saison de spectacles en intérieur ». Les gradins fixes doivent permettre « de meilleures conditions pour l'accueil du public, des artistes, des associations ». « Ce projet est un geste très fort pour la culture ». Les deux groupes d'opposition ont voté contre ce budget.

Subventions aux associations

Pascale Lucot, adjointe en charge, a présenté la délibération concernant les subventions aux associations, en baisse de 105 215 €. Elle a rappelé la combinaison d'une situation financière difficile et d'une situation sanitaire entraînant des annulations de dépenses pour les associations, d'où ce "réajustement" au cas par cas. Cette délibération a fait l'objet d'un vif débat avec les deux groupes d'opposition.

Retrouvez un compte-rendu plus complet ainsi que la vidéo intégrale du conseil municipal sur le site internet de la Ville.
Prochain conseil municipal : jeudi 1^{er} avril.

Je Participe

Donnez votre avis



Entretiens

Inventer Lambersart demain

Depuis octobre, une quarantaine de Lambersartois sont impliqués dans « Lambersart demain, c'est maintenant », une démarche prospective portée par des habitants et soutenue par la Ville, pour inventer une ville plus résiliente, plus économe de ses ressources, plus solidaire et aussi plus participative. Concrètement ils ont commencé à explorer des thématiques comme des modes de déplacements, de l'alimentation, des rythmes de vie, de la transition écologique, mais aussi les besoins de la jeunesse et le numérique. Trois d'entre eux racontent le pourquoi de leur engagement, les objectifs du projet et son avancée.



Daniel Maciel fait partie des quelques Lambersartois à l'origine de la démarche : « Pendant le premier confinement, on s'est retrouvé à réfléchir à cette crise qui s'inscrit dans un cycle de transformation de nos conditions de vie sur Terre. Notamment, nous avons pris conscience, en ne pouvant plus bouger, que notre vie est très liée à un territoire, et avons eu l'idée de partager une réflexion sur les conditions dans lesquelles ce territoire va nous permettre de bien vivre : la transformation écologique, la solidarité de quartier, les services de proximité... » Familier des processus participatifs, Daniel Maciel estime que « l'objectif est d'enclencher une démarche globale à partir de la vie des Lambersartois sur le plus long terme qui vise le bien commun, à mettre en œuvre ensemble ».

Un temps fort fin mai

Nathalie Urbain est arrivée dans le groupe suite au lancement de la démarche municipale "je participe" : « J'habite dans une rue passante mais peu vivante, le confinement m'a fait ressentir l'envie de vivre aussi dans ma rue, mon quartier, ma ville : imaginer des espaces partagés conviviaux et réfléchir à une urbanisation plus durable ». Ce qu'elle apprécie dans la démarche ? « Elle prend vie dans les aspirations des participants au cours de rencontres, essentiellement dématérialisées en ce moment. Il en ressort de l'enthousiasme, de la détermination, des revendications,

de la créativité et du tâtonnement organisationnel... et déjà des propositions de projets participatifs expérimentaux qui seront entrepris très prochainement ! » Et de préciser qu'il y aura aussi un temps fort, le week-end des 28, 29 et 30 mai, ouvert à tous les Lambersartois, qui « permettra de faire le point sur ces expérimentations, de mettre en place des échanges, des moments ludiques et conviviaux ».

Jean-Claude Droulez, lui, s'est rendu par curiosité à la première réunion, a été séduit par la démarche et s'intéresse plus particulièrement à la place des jeunes : « J'ai fait partie de clubs sportifs et participé à des missions humanitaires auprès de jeunes ». Dans le groupe thématique sur la jeunesse, il explique réfléchir « aux structures qu'on met à la disposition des jeunes, à l'accès à l'éducation, à la formation, à l'autonomie, au sport... mais aussi à l'intergénération ». « Les propositions, on ne pourra pas les mettre en œuvre seuls, il faudra que les jeunes s'investissent. C'est pourquoi nous échangeons déjà avec le conseil des jeunes et que nous projetons d'aller à la rencontre des collégiens ou lycéens ».

Daniel Maciel conclut : « On est en train d'inventer une manière de penser ensemble à l'échelle d'une ville ! Nous invitons un maximum de Lambersartois, de tous horizons, quels que soient leurs centres d'intérêt, à nous rejoindre ! »

Vous êtes intéressé par la démarche ? Renseignements par courriel :

lambersartdemain@ville-lambersart.fr

C'est terminé

Centres de loisirs

En octobre-novembre dernier, les Lambersartois étaient invités à répondre à un questionnaire sur le portail citoyen au sujet des horaires d'ouverture des centres de loisirs municipaux des mercredis et vacances scolaires. Ceci afin d'améliorer le service rendu. Pour le centre de loisirs du mercredi, les familles se sont prononcées majoritairement sur une ouverture à la journée. Concernant le centre de loisirs des vacances scolaires, elles souhaiteraient plutôt des horaires élargis jusqu'à 18h. La municipalité et les services se mobilisent pour permettre un changement des horaires pour l'été 2021.

Une concertation pour le nouveau Lidl



La construction d'un nouveau Lidl, rue Auguste-Bonte, a démarré il y a quelques semaines. Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les riverains. La société a dans un premier temps expliqué le projet aux habitants les plus proches en porte à porte. Un exercice auquel elle est rompue, elle avait donc largement anticipé les attentes normales en matière de sécurité, de séparation, de vis-à-vis, d'ensoleillement, de bruit... Dans un deuxième temps, le 15 janvier, elle a invité les Lambersartois situés dans un périmètre plus large, notamment dans les immeubles avoisinants, pour leur présenter le projet et le fonctionnement du chantier. Enfin, Lidl a procédé à un référé préventif, c'est-à-dire que la justice a été saisie et un expert nommé pour faire un constat avant et après les travaux, afin de veiller au respect des engagements vis-à-vis des riverains.



Garderie Loti-Mozart : la culture vient aux enfants

L'ouverture à la culture fait partie de l'ADN de la garderie associative Loti-Mozart. Habituellement, lors des mercredis et vacances, Robin Lechantre, directeur, et ses animateurs proposent des sorties aux enfants. En raison du Covid, « nous sommes contraints de rester dans les locaux de la garderie », regrette le directeur. Mais pas question de se passer d'événements culturels. « Comme nous ne pouvons plus "aller à la culture", c'est la culture qui vient à nous » ! Des prestataires sont passés à la garderie : une ferme itinérante, un spectacle de marionnettes, de la magie, des ateliers de danse hiphop et de percussions africaines... »

C'est dans ce contexte que la garderie a organisé le 3 février la venue de deux musiciens du prestigieux orchestre Les Siècles, en résidence à l'Atelier lyrique de Tourcoing, avec lequel elle a aussi depuis plusieurs années un partenariat poussé. « En fait, nous devons proposer en partenariat avec eux

entre mars et juin 2020 un "parcours découverte" de l'art lyrique à travers divers temps forts, autour de la fable musicale "Le Carnaval des animaux" de Camille-Saint-Saëns », raconte Robin Lechantre : rencontre avec des musiciens et comédiens, sensibilisation à la musique d'opéra, reportage photo sur l'art lyrique, réalisation d'un char sur le thème du "Carnaval des Animaux" qui devait être exposé dans le hall du théâtre municipal Raymond-Devos de Tourcoing lors des représentations du spectacle... « Il y avait même une idée de partenariat avec l'école et le temps du midi, et de restitution à la garderie en présence des parents ».

Patatras, le Covid est arrivé... Heureusement, ce concert en deux parties, pour les plus jeunes puis les plus âgés, « permet aux enfants d'avoir un vrai temps culturel. » Une réussite d'autant plus que les jeunes violonistes, très pédagogues, ont su intéresser les enfants. Un moment qui restera dans les jeunes têtes !

Associatif & Citoyen

Classe citoyenne : apprendre à débattre !

Régulièrement, le dispositif classe citoyenne, proposé par la Ville aux établissements scolaires en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale, fait peau neuve. Il y a une dizaine d'années, il concernait les élèves de CM2, puis ce fut au tour des CE2 et depuis 2016, ce sont les CM1 qui suivent durant une semaine cette action. Cette année, pour cause de protocole sanitaire, les élèves ne se déplacent plus à l'école Victor-Hugo mais restent dans leur établissement. Là n'est pas le plus grand changement. « Nous sommes partis de l'existant, mais l'évolution naturelle de la classe citoyenne était de la faire correspondre à trois blocs de valeurs » explique Emmanuelle Pichonat. L'adjointe aux écoles entend ainsi sensibiliser les élèves « à la solidarité et à l'éco-citoyenneté ». « Dans ce sens, les enfants rencontrent des bénévoles des Restos du Cœur et des animateurs des Jardins d'insertion qui leur font découvrir le monde des abeilles et plus généralement les enjeux de la biodiversité ». Le deuxième axe de cette semaine en immersion a pour sujet le "vivre en ville". La classe se déplace à la découverte de son quartier. Thomas Derolez, animateur jeunesse qui prend en main la classe au côté de l'enseignant, fait réagir les enfants sur les questions de l'écomobilité afin de faire prendre conscience des enjeux de la transition écologique. Le troisième volet est bien entendu « la citoyenneté en tant que telle, développer son esprit critique, comprendre l'engagement démocratique et l'importance des élections et du débat », indique pour sa part Valérie Beaufiles, chargée de mission. « Ce volet est essentiel, car il permet



aux élèves de débattre sur des sujets qui les concernent. L'objectif étant de faire émerger chez eux l'idée de l'intérêt général, qu'ils comprennent la différence avec l'intérêt privé rarement conciliable avec l'esprit démocratique, mais aussi que l'action politique peut participer à faire changer le monde », insiste Emmanuelle Pichonat. Chaque classe a d'ailleurs dû élire ses reporters dont la mission finale est de superviser l'élaboration d'un film résumant la semaine. Les films de toutes les classes seront projetés en fin d'année suivi d'un débat, si les conditions le permettent, afin d'échanger sur une expérience pas comme les autres.



Hommage à Félix Hennache

Témoin d'une fusillade en septembre 1944, Félix Hennache nous a quittés mercredi 20 janvier, il avait 98 ans. Son épouse Thérèse, décédée deux ans auparavant, était une Caloone, dont le père Marcel avait été maire de Lambersart de 1950 à 1968. Si le couple était très connu notamment parce qu'il s'est beaucoup investi dans la vie de la commune, que ce soit au sein du Club Nord Madame, de l'association des familles ou encore de l'amicale des retraités, Félix Hennache l'était d'autant plus. En effet, il a également créé une association en souvenir des cinq secouristes tués le 3 septembre 1944. Cette journée pas comme les autres aura marqué l'homme et scellé son destin.

Rembobinons. En 1944, Félix avait 22 ans, et faisait partie des Equipes nationales de Lambersart, un mouvement lancé par la commune dont les équipiers portaient secours aux victimes des bombardements. « *Le chef pour*

les villes de Lambersart, Saint-André et Lomme était Jean Caloone », expliquait Félix Hennache. « *L'activité des équipiers était admirable après les bombardements, n'hésitant pas à faire des sapes pour dégager des victimes ensevelies. Ils étaient dévoués dans l'humanitaire* ».

Ce dimanche 3 septembre au matin, les jeunes sauveteurs, Félix Hennache, Jean Caloone, Jacques Picavet, Oswald Crespi, Michel Thomas, Marcel De Rycke et quelques autres sont appelés au Calvaire de Lomme, où les combats sont intenses. Sur place, ils trouvent des corps de soldats allemands qu'ils chargent dans une charrette. Ils sont arrêtés par les Allemands SS, qui les accusent de les avoir tués. Félix Hennache se souvient : « *L'un d'entre nous connaissait la langue allemande et essaya en vain de parlementer. L'officier SS nous aligna devant le transformateur et ses hommes prirent position au milieu*

de la route. Il y eut alors le 1^{er} commandement, en joue, et nous attendions, calmement pour ma part, la fusillade... » Celle-ci n'aura pas lieu. Au moment le plus dramatique « *est intervenue la postière allemande qui a ordonné de nous libérer. Pendant plusieurs décennies, j'ai passé des nuits pleines de cauchemars, me réveillant avec des sueurs froides, m'interrogeant sans cesse : pourquoi une postière a empêché qu'ils nous tuent ? Jusqu'au jour où j'ai réalisé. Elle n'était ni postière, ni allemande, mais sûrement une résistante d'un groupe de Lomme.* » Grâce à cette femme, Félix Hennache a pu devenir expert-comptable et commissaire aux comptes. Avec Thérèse, ils ont eu quatre enfants, huit petits-enfants et des arrière-petits-enfants. À tous, la Ville adresse ses plus sincères condoléances.

La fusillade du 3 septembre... après-midi

Si la matinée s'était plutôt bien terminée, qu'est ce qui a bien pu pousser les cinq camarades de Félix Hennache, Jean Caloone, Jacques Picavet, Oswald Crespi, Michel Thomas et Marcel De Rycke, à repartir en mission l'après-midi ? L'avertissement du matin n'avait-t-il pas été assez clair ? Les cinq amis sont capturés par les SS et sont emmenés à Englos pour servir de boucliers humains contre les tirs de la Résistance. Les sauveteurs sont abattus dans un champ, leurs corps retrouvés deux jours plus tard.

Une subvention pour aider le Mali

Depuis de nombreuses années, l'association Angata, qui était présidée par Gérard Tancre, récemment décédé, crée des liens particuliers avec la ville de Mahina au Mali et apporte une aide financière pour ses projets de développement. Aussi, la ville de Lambersart a été sollicitée pour participer au projet franco-malien "Politiques de développement local, échanges Hauts-de-France-Mali", qui prévoit de soutenir les actions de coopération de 5 collectivités locales. L'objectif est l'élaboration d'un plan général d'assainissement et de réalisations, mais aussi de former les collectivités maliennes, de valoriser la coopération franco-malienne auprès du public.

Ce projet est coordonné par Lianes coopération, réseau régional regroupant des associations, entreprises, collectivités et établissements d'enseignement s'impliquant dans des projets de coopération internationale, et cofinancé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Lors de sa séance du 28 janvier, le conseil municipal a ainsi autorisé le maire à signer une convention liant Lianes coopération, l'association Angata Lambersart et la ville de Lambersart, et a voté le versement d'une subvention de 2400 € au titre de Lianes coopération. Cette somme sera abondée par le ministère qui versera 5600 €.



Tribunes

Nous sommes Lambersartois !

Connaissez-vous "Nous sommes Lambersartois" ? Ce groupe Facebook créé par la Ville en novembre dernier compte déjà plus de 2000 membres (n'hésitez pas à le rejoindre !). Et il est très vivant ! C'est un lieu devenu important pour le lien social dans la commune. Bons plans, conseils (artisans, commerçants...), belles photos (récentes et anciennes) de Lambersart, échanges autour de nouveautés ou problèmes dans les quartiers, partages des événements associatifs... On y trouve de tout, tous les jours. Y compris des débats parfois animés.

Cette page est gérée par la Ville dans la transparence, sans aucune censure et dans le respect des opinions différentes.

De nombreux Lambersartois nous ont dit apprécier cette liberté.

C'est un choix fort de notre équipe municipale : permettre à tous les habitants de donner leur avis, de débattre, de dire leur désaccord ou soutenir des projets... En toute liberté.

Pour que la démocratie respire et chaque habitant ait, pourquoi pas, envie de participer, de donner des idées, de faire progresser le vivre ensemble.

Ce même principe, exigeant, nous guide aussi au Conseil municipal, dans les commissions, dans ce magazine. Il est et restera une des priorités de notre mandat.

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart"

unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

Leurrer les Lambersartois(e)s

Le nouveau Maire l'avait annoncé avec fracas, il allait réparer la Ville car les caisses sont vides par la faute des prédécesseurs !

Le dernier conseil municipal et l'analyse du budget font état d'un tout autre bilan !

Non, M le Maire les caisses ne sont pas vides. Il restait 4.8 millions d'euros dans les caisses le jour de votre prise de fonction !

Non, M le Maire, la Ville ne vit pas au-dessus de ses moyens. La dépense de fonctionnement est de 997€ par habitant, alors que pour des villes comparables, la dépense moyenne est de 1154€ !

Non, M le Maire, la Ville n'est pas surendettée. La dette est de 630€ par habitant alors que pour des villes semblables elle est de 943€ !

Non, M le Maire, alors que vous nous annonciez un résultat annuel proche de zéro euro, le résultat de l'exercice 2020 sera largement excédentaire !

Votre seul projet, dans ce budget d'austérité, est de dénaturer la salle des fêtes Malraux actuellement polyvalente, par l'installation de gradins fixes pour 350 000 €.

Alors pourquoi crier à la faillite, pourquoi sanctionner les associations, pourquoi décourager les initiatives des citoyens lambersartois ?

Plutôt que de réparer, ne faut-il pas préparer notre Ville à affronter l'avenir ?

Groupe "Lambersart avec vous"

contact@lambersart-avec-vous.fr

Soyons solidaires

La crise actuelle oblige nos concitoyens à dépenser plus avec des revenus en baisse : achat de masques, de matériel informatique, chômage partiel, pertes d'emploi, commerces et entreprises en difficulté...

Cette situation accentue encore la précarité chez les jeunes, les aînés, les personnes isolées... Répondre aux urgences est le premier devoir des collectivités et de la municipalité.

Notre commune est pauvre malgré un potentiel fiscal par habitant plus élevé qu'ailleurs. L'État l'aide peu. De plus, elle risque toujours de payer des pénalités énormes faute de logements sociaux.

Une participation plus juste de tous doit permettre d'éviter une cure d'austérité comme par exemple, la baisse des dotations par élève qui impactera encore le budget des familles.

Gouverner, c'est prévoir : le réalisme est de rechercher des ressources supplémentaires pour investir dans des garderies, gérer à l'avenir en direct la restauration scolaire, les crèches, sinon les Lambersartois payeront de plus en plus cher ces services et fuiront la Ville.

Les services publics coûtent moins cher que le privé à service équivalent.

Ces solutions doivent être anticipées dès maintenant. On ne répondra pas à la crise actuelle avec des méthodes dépassées.

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"

lambersart.sociale.ecologique@gmail.com
06 56 74 70 82



Les photos du mois sur Instagram



villedelambersart : parenthèse d'un samedi de janvier et sa vache d'hiver



ga_lys nous partage sa première photo pour le concours **#artdecolambersart** afin d'être (peut-être) exposée dans 15 territoires des Hauts-de-France dans le cadre de l'exposition pour le Printemps de l'Art déco.



villedelambersart : frphotos59_off nous propose un regard sur l'Hôtel de Ville gelé



Le saviez-vous ?

21

C'est le nombre de messages d'amour reçus à l'occasion de la Saint-Valentin. Ces messages ont été diffusés sur les panneaux dynamiques de la Ville et sur les réseaux pour le plus grand bonheur des amoureux lambersartois ! Un peu de love en cette période, ça ne fait pas de mal, non ?



Clap sur les fourneaux lambersartois !



Rendez-vous en cuisine ! Afin de partager avec vous la préparation du marché des chefs (7 et 21 février 2021 sur les berges de la Deûle), ce sont cette fois nos agents du service communication qui ont de la chance. Ils ont eu l'occasion de rencontrer les chefs en pleine préparation. Et comme ils sont sympas, ils vous partagent cela en vidéo ! Merci à La Laiterie, Pies and Potes et la Cense qui nous ont ouvert leurs portes. **Retrouvez-les** sur la page Facebook de la Ville, rubrique « vidéo ».



La story du mois



Les petits chanceux, ce sont les scolaires ! Non seulement parce que les enfants sont le seul public qui peut voir l'exposition Bois au Colysée mais aussi admirer l'ours polaire en bois de cagette du Collectif Artimuse, de face ! En story, image éphémère de 24h, sur Instagram, nous sommes allés en visite avec les élèves et on peut vous dire qu'ils ont de l'imagination face aux œuvres. **Retrouvez la story** complète en « Story à la Une » sur le compte Instagram @villelambersart

Carte des pharmacies

Lambersart compte dix pharmacies sur son territoire. En première ligne en ces temps de Covid, elles apportent leurs concours à enrayer le virus, notamment en effectuant des tests antigéniques et bientôt sans doute en administrant le vaccin.



LES PHARMACIES

- 1 PHARMACIE BROUILLARD DELOBELLE**
218 rue de Lompret - 03 20 92 21 52
- 2 PHARMACIE DU CANON D'OR**
247 rue de Lille - 03 20 55 29 27
- 3 PHARMACIE CREMERS**
416^{bis} av. de Dunkerque - 03 20 92 26 74
- 4 PHARMACIE DE CANTELEU**
45 rue Gabrielle-Bouveur - 03 20 09 47 02
- 5 PHARMACIE DU BOURG**
389 avenue de l'Hippodrome - 03 20 92 27 47
- 6 PHARMACIE DU CHAMP DE COURSES**
28 avenue Henri-Delecaux - 03 20 92 30 41
- 7 PHARMACIE GOSSELIN**
79 avenue Pottier - 03 20 51 50 18
- 8 PHARMACIE DU PARC**
299 rue du Bourg - 03 20 55 91 28
- 9 PHARMACIE LA CESSOIE**
16 place de la Cessoie - 03 20 40 67 81
- 10 PHARMACIE MAILLIET**
370 avenue de Dunkerque - 03 20 92 23 19